

Centre
Ornithologique de
Réadaptation



P. Engler

LE C.O.R. EST UNE STATION
DE SOINS OFFICIELLE POUR LES OISEAUX
SAUVAGES, BLESSÉS OU MALADES.



Un centre de soins, pourquoi ?

Chaque année, en Suisse, des milliers d'oiseaux sauvages sont découverts blessés ou malades. La dégradation des biotopes et les problèmes directement causés par la présence de l'homme (chocs contre des véhicules ou contre des baies vitrées, lignes à haute tension, emploi abusif de pesticides, mazoutage) sont autant de problèmes qui nous poussent à agir pour la protection des oiseaux.

La disparition d'espèces est un problème qui nous concerne tous : ces dégâts sur l'avifaune menacent l'équilibre et la stabilité de tout notre écosystème.



Nos infrastructures

Le C.O.R., station officielle de soins pour le canton de Genève, se situe sur la commune de Genthod, sur un terrain de 5000 m² mis à disposition par l'Etat de Genève. Nous disposons de trois infirmeries, d'une animalerie, d'un bureau ainsi que de 35 volières.

Pour la plus grande tranquillité des oiseaux en soins, notre centre n'est pas visitable par le public.

LES 4 MISSIONS DU C.O.R.

1

Secourir chaque oiseau de la faune sauvage en difficulté, notamment en collaboration avec les services officiels (police du lac, pompiers, gendarmerie ou service de la faune).



Le fonctionnement du C.O.R.

Une équipe de professionnels,
d'amateurs et de volontaires...

Depuis sa création en 1975, le fonctionnement du C.O.R. est assuré par une équipe de vétérinaires, de biologistes, d'ingénieurs en gestion de la nature, d'ornithologues, d'amateurs avertis et de délégués bénévoles. Nous participons tous, de façon **bénévole** et à côté de nos activités professionnelles, au bon fonctionnement du Centre Ornithologique de Réadaptation.

Formation et stage

Nous proposons des formations et des stages aux étudiants et à toutes les personnes intéressées par les soins aux oiseaux. En outre, nous dispensons des cours dans les écoles du canton de Genève dans le but de sensibiliser les participants à la protection de l'avifaune. Nos formateurs sont certifiés eduQua.



C. Bechir

2

Informar les services officiels et le public par le biais de conférences et d'expositions sur l'ornithologie, et sensibiliser les plus jeunes aux problèmes liés à l'avifaune.



Service d'étude et de protection

Nous participons à plusieurs programmes de protection d'espèces prioritaires, comme le martinet noir ou l'hirondelle de fenêtre. Notre service a pour mission d'informer, de sensibiliser et d'agir afin de régler les problèmes de l'avifaune liés aux actions de l'homme.

En plus d'aménager des sites pour conserver la biodiversité en milieu urbain, nous réalisons et vendons des nichoirs et d'autres articles contribuant à la protection des oiseaux.

Rôle socio-économique

L'engagement de chômeurs fait partie d'une philosophie que le COR entend conserver. En accord avec les autorités genevoises, 2000 stages ont été proposés aux sans-emploi, leur offrant d'effectuer une activité intéressante et valorisante. Nombre d'entre eux ont retrouvé motivation, confiance et fierté, ainsi que de nouveaux débouchés professionnels.



Vous venez de trouver un oiseau blessé ou malade...



Que faire ?

1. Assurez-vous que l'oiseau soit réellement en difficulté.
2. Lors de sa capture, n'effectuez pas de gestes brusques.
3. Placez-le dans un carton percé de trous et installez-le dans un local calme, sombre et tempéré.
4. Téléphonez immédiatement à notre Centre puis amener l'oiseau le plus rapidement possible pour maximiser ses chances de survie.
5. Evitez toute manipulation, car cela provoquerait un stress supplémentaire qui aggraverait son état.
6. N'essayez pas de soigner l'oiseau par vous même. Ne donnez ni à boire, ni à manger, ni médicaments.



Photos ©Michel Perret

4

Intervenir auprès des organismes compétents en cas de violation de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux.



Informations pratiques

Le centre à besoin de votre aide

Seule votre générosité nous permet d'apporter soins et nourriture aux oiseaux recueillis. Vos dons nous aident également à protéger les espèces les plus menacées. Vous pouvez aussi nous apporter votre aide en devenant bénévole dans notre station.

Dons et legs

Le C.O.R. est une association à but non-lucratif qui oeuvre pour la protection des oiseaux depuis 1975.

Faire un don ou un leg au C.O.R., c'est nous permettre de financer et de mener à bien des actions de sauvetage et des programmes de protection pour de nombreuses espèces de notre avifaune.

CCP : **12-18946-6.**

Contactez-nous

HORAIRES D'OUVERTURE

lundi - vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

samedi - dimanche : de 14h à 17h.

APPELS TÉLÉPHONIQUES

079.624.33.07.

lundi - vendredi : de 8h à 18h.

samedi - dimanche : répondeur.



Centre Ornithologique de Réadaptation
47 ch. des Chênes, 1294 Genthod - CH.
www.cor-ge.ch